

PÉRIODE D'ACCREDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

SYLLABUS MASTER

Mention Functional Biology and Ecology

M2 TULIP - EUR/Graduate School

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr/>
<https://www.labex-tulip.fr/La-Graduate-School/Le-Master-TULIP-GS>

2023 / 2024

13 JUILLET 2023

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	3
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 TULIP - EUR/Graduate School	3
RUBRIQUE CONTACTS	4
CONTACTS PARCOURS	4
CONTACTS MENTION	4
CONTACTS DÉPARTEMENT : FSI.BioGéo	4
Tableau Synthétique des UE de la formation	5
LISTE DES UE	7
GLOSSAIRE	14
TERMES GÉNÉRAUX	14
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES	14
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS	15

PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 TULIP - EUR/GRADUATE SCHOOL

RUBRIQUE CONTACTS

CONTACTS PARCOURS

RESPONSABLE M2 TULIP - EUR/GRADUATE SCHOOL

GALAUD Jean-Philippe

Email : jean-philippe.galaud@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 34 32 38 28

GARDES Monique

Email : monique.gardes@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 67 54

CONTACTS MENTION

RESPONSABLE DE MENTION FUNCTIONAL BIOLOGY AND ECOLOGY

GALAUD Jean-Philippe

Email : jean-philippe.galaud@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 34 32 38 28

CONTACTS DÉPARTEMENT: FSI.BIOGÉO

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT

LUTZ Christel

Email : fsi-dptBG-dir@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 66 31

SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT

BLANCHET-ROSSEL Anne-Sophie

Email : anne-sophie.blanchet-rossel@univ-tlse3.fr

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire	Facultatif	Cours	TD	Mentoring	EUR	Projet	Stage ne
Premier semestre												
8	KEBE9AAU	GUIDED TOUR OF THE INTERNATIONAL COMMUNITY- PART-1	I	3	0	15	15					
9	KEBE9ABU	CONSTRUCTION OF THE INDIVIDUAL INTERNSHIP PRO- JECT	I	10	0				40			
10	KEBE9ACU	INDIVIDUAL INTERNSHIP AND REPORTING-PART-1	I	17	0							2
Second semestre												
11	KEBEAAAU	GUIDED TOUR OF THE INTERNATIONAL COMMUNITY- PART-2	II	3	0	15	15					
12	KEBEAABU	INDIVIDUAL INTERNSHIP AND REPORTING-PART-2	II	21	0							10
13	KEBEAACU	TEAM WRITING OF A MINI REVIEW ARTICLES	II	6	0					300		

* **AN** :enseignenents annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre

LISTE DES UE

UE	GUIDED TOUR OF THE INTERNATIONAL COMMUNITY-PART-1	3 ECTS	1^{er} semestre
KEBE9AAU	Cours : 15h , TD : 15h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h
URL	https://www.labex-tulip.fr/La-Graduate-School/Le-Master-TULIP-GS		

[Retour liste de UE]

UE	CONSTRUCTION OF THE INDIVIDUAL INTERNSHIP PROJECT	10 ECTS	1^{er} semestre
KEBE9ABU	Mentoring EUR : 40h	Enseignement en français	Travail personnel 250 h
URL	https://www.labex-tulip.fr/La-Graduate-School/Le-Master-TULIP-GS		

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

GARDES Monique

Email : monique.gardes@univ-tlse3.fr

UE	INDIVIDUAL INTERNSHIP AND REPORTING-PART-1	17 ECTS	1^{er} semestre
KEBE9ACU	Stage ne : 2h	Enseignement en français	Travail personnel 425 h
URL	https://www.labex-tulip.fr/La-Graduate-School/Le-Master-TULIP-GS		

[Retour liste de UE]

UE	GUIDED TOUR OF THE INTERNATIONAL COMMUNITY-PART-2	3 ECTS	2nd semestre
KEBEAAAU	Cours : 15h , TD : 15h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h
URL	https://www.labex-tulip.fr/La-Graduate-School/Le-Master-TULIP-GS		

[Retour liste de UE]

UE	INDIVIDUAL INTERNSHIP AND REPORTING-PART-2	21 ECTS	2nd semestre
KEBEAABU	Stage ne : 12h	Enseignement en français	Travail personnel 525 h
URL	https://www.labex-tulip.fr/La-Graduate-School/Le-Master-TULIP-GS		

[Retour liste de UE]

UE	TEAM WRITING OF A MINI REVIEW ARTICLES	6 ECTS	2nd semestre
KEBEAACU	Projet : 300h	Enseignement en français	Travail personnel 150 h
URL	https://www.labex-tulip.fr/La-Graduate-School/Le-Master-TULIP-GS		

[Retour liste de UE]

GLOSSAIRE

TERMES GÉNÉRAUX

SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisi par l'étudiant·e au cours de son cursus.

LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant·e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant·e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT·E RÉFÉRENT·E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant·e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant·e, l'équipe pédagogique et l'administration.

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'examens partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER

